

Fiche H : Créations d'îlots et de Zones de Hauts Fonds

§ Définition

Un **îlot** peut être défini comme une île de petite superficie.

Une **zone de haut fond** est une zone faible profondeur, à granulométrie variable, favorable au développement des macrophytes aquatiques.

Les îlots en pentes douces et zones de hauts fonds permettent **d'augmenter la biodiversité** du site (oiseaux, batraciens, poissons, insectes). En effet, ils constituent des zones propices au développement de la faune (zones de caches, abris, et de reproduction) et de la flore.

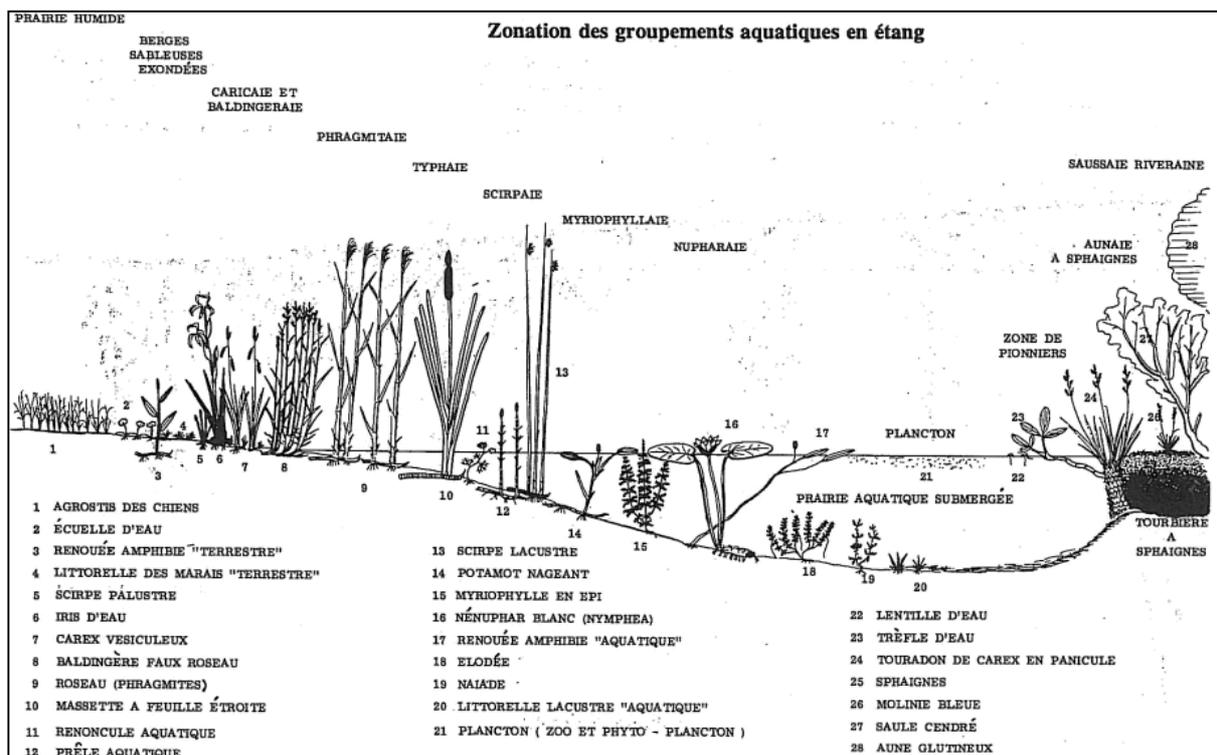
Leur création constitue également de nouveaux corridors écologiques et « réserves » facilement accessibles aux espèces mobiles (espèces migratrices notamment).

De plus, les îlots présentent une végétation arbustive, voire arborée, qui permet de créer de **l'ombre** et d'ainsi **diminuer la température de l'eau au rejet**.

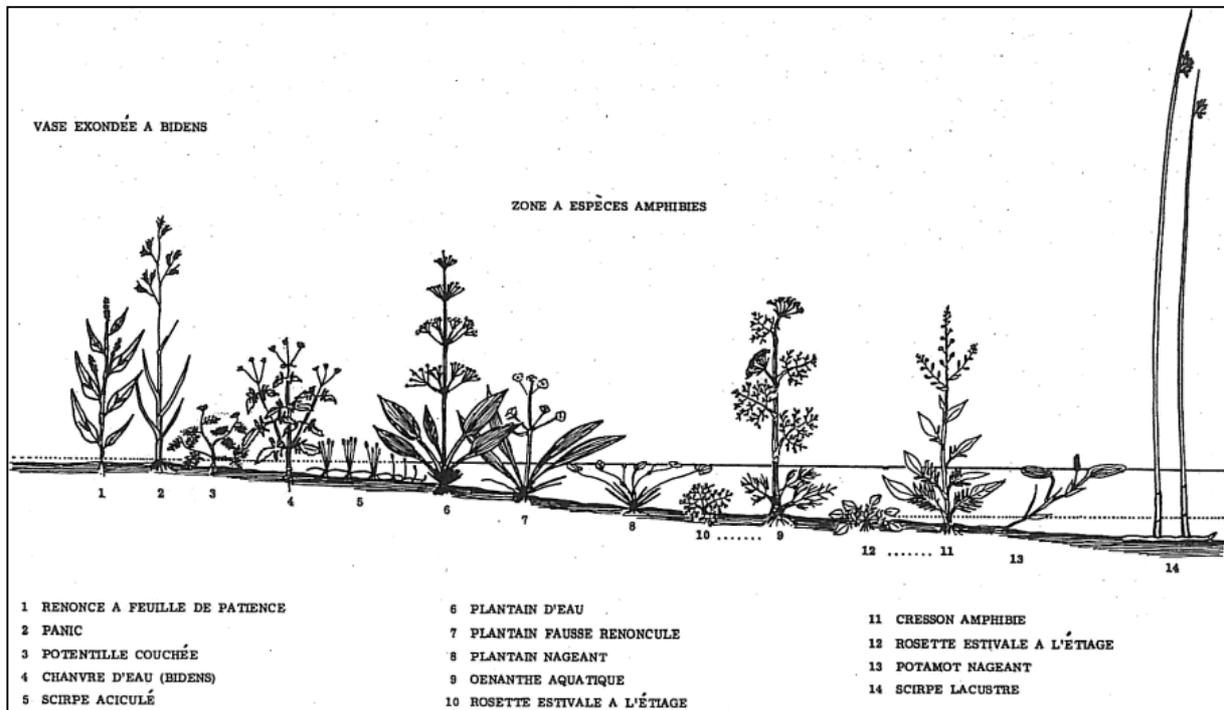
Les zones de hauts fonds et îlots peuvent être aménagées lors d'une vidange, en construisant une pente douce et régulière à partir des terres et boues excédentaires.

L'aménagement de zones de hauts fonds et d'îlots en pente douce, permet l'installation d'un cordon végétal favorable à l'ensemble de l'écosystème étang :

La zonation des groupements aquatiques en étang est la suivante (BARBE *et al.*, 1984) :

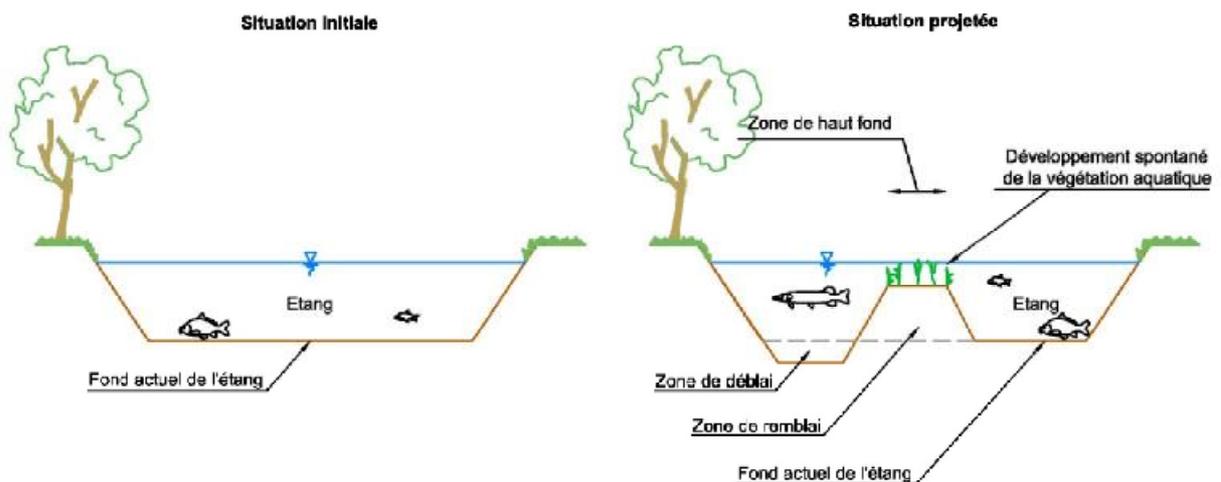


La zonation des groupements aquatiques en étang à fond plat (zones de hauts fonds) est la suivante (BARBE *et al.*, 1984) :

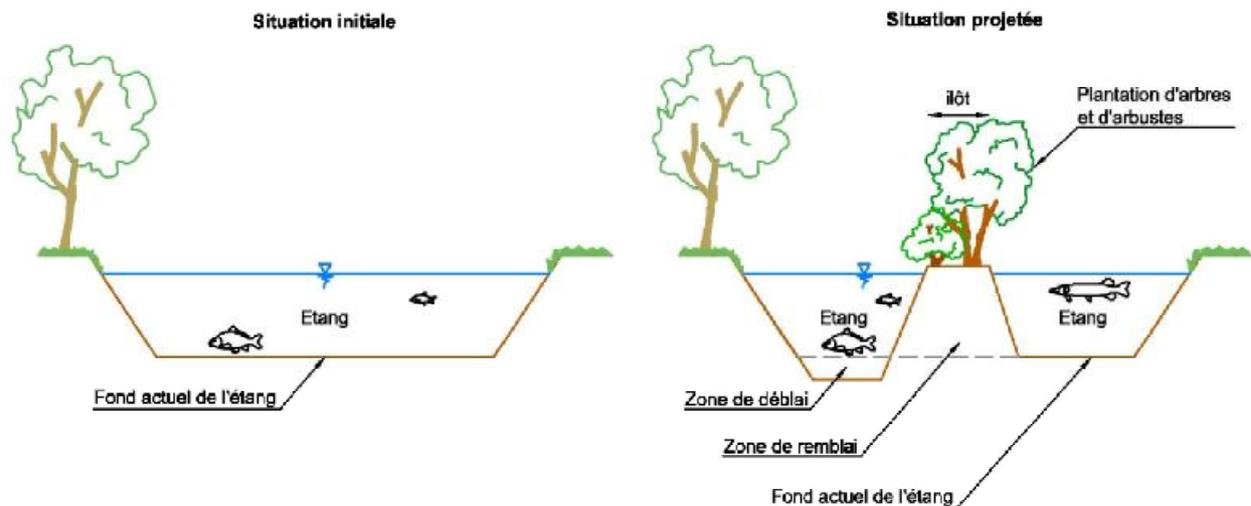


§ Schémas de principe

Création d'une zone de haut fond :



Création d'un îlot arboré :



§ Aspect réglementaire

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 1999, « les ouvrages ou installations doivent être régulièrement entretenus de manière à garantir le bon fonctionnement des dispositifs destinés à la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques ».

§ Avantages

Les îlots et zones de hauts fonds augmentent la **biodiversité** du site (création de nouveaux habitats disponibles pour la faune et la flore, en particulier pour les poissons (zones de ponte, de repos, de reproduction, de nurserie...))

Les îlots arborés participent à **limiter l'impact thermique** sur la rivière à l'aval de l'étang par la création d'ombrage. D'une manière générale, la végétation des îlots et des zones de hauts fonds permet d'améliorer la qualité du milieu aquatique (épuration naturelle).

§ Inconvénients

La création d'un îlot et d'une zone de haut fond, nécessite un étang d'une **superficie relativement importante**.

§ *Estimations financières*

La réalisation d'îlots et de zones de hauts fonds est spécifique à chacun des sites potentiels.

L'estimation financière dépend de nombreux facteurs :

- Surface de l'étang
- Masse volumique de vases dans l'étang
- Stabilité du fond de l'étang
- Facilité d'accès à l'étang
- Pente des berges de l'étang

Elle est donc spécifique à chacun des étangs.

De manière générale :

La **création d'un îlot** d'une superficie de 100m² dans un étang de 1 m de profondeur pourvu de boutures de saules protégées d'un dispositif anti ragondin, avec des conditions de terrain optimales (fond stable, quantité de vase suffisante dans l'étang pour la réalisation de l'îlot...), peut être estimée à **2200 € H.T.** Lors de mauvaises conditions, elle peut être estimée à environ **3 000 € H.T.**

De la même manière, pour la **création d'une zone de haut fond** d'une superficie de 100 m² dans un étang de 1 m de profondeur, le coût global peut être estimé à environ **560 € H.T.** dans de bonnes conditions et à **840 € H.T.** dans de mauvaises conditions. Cette estimation ne prévoit aucune plantation d'hélophytes. Ces dernières se développeront naturellement sur la zone de haut fond.

Toutefois, si l'on souhaite amorcer le développement des hélophytes avec l'installation de quelques pieds, il est possible d'estimer un coût supplémentaire de **300 € H.T.** pour une surface plantée de 10 m² (avec environ 6 pieds par mètre carré).